FLASH NOTE

13.01.2022

La Chine reste un marché incontournable à long terme

Publié
13 Janvier 2022

Longueur
5 minute(s) de lecture

Pour investir en Chine, il faut se montrer sélectif et s'inscrire dans la durée tandis que les récentes craintes des investisseurs étrangers à l'égard du pays soulignent la nécessité de bien comprendre les réformes qui y sont menées, estime notre gérante Haiyan Li-Labbé

Que pensez-vous de la résolution adoptée le mois dernier par le comité central du Parti communiste chinois consolidant Xi Jinping dans son rôle de dirigeant du pays ?

Haiyan Li-Labbé : Cette résolution adoptée lors de la dernière réunion plénière (ou plénum) du comité central du Parti communiste chinois le 11 novembre ouvre la voie au président Xi Jinping pour un troisième mandat dans un peu plus d'un an. Cela n'a rien d'étonnant pour qui suit avec attention la Chine. Xi Jinping jouit d'une popularité élevée auprès de la population, en particulier dans les campagnes. En outre, cette adoption s'inscrit dans la volonté de stabilité et de continuité des autorités chinoises tout en garantissant la conduite des réformes menées sur plusieurs années.

Cela intervient après de nouvelles inquiétudes de la part d'investisseurs étrangers à l'égard de la Chine. Pouvez-vous nous en parler ?

H.L : Cet été, des craintes ont effectivement pesé sur les Bourses chinoises à la suite d'un durcissement réglementaire en Chine visant certains secteurs afin de corriger de façon durable de nombreux excès (positions dominantes, inégalités, précarité…). Les difficultés financières du géant chinois de l'immobilier Evergrande mises en avant peu de temps après n'ont pas aidé à rassurer les investisseurs étrangers.

Récemment, il y a également eu des craintes liées à la cotation d'entreprises chinoises à Wall Street. Qu'en est-il ?

H.L. : Les autorités américaines ont décidé de renforcer leurs exigences en matière de transparence à l'égard des sociétés chinoises qui devront désormais révéler plus d'informations, notamment comptables, et leurs liens avec Pékin. Sans cela, ces sociétés ne pourront plus être cotées en Bourse aux Etats-Unis. Cela a créé de l'inquiétude pour les investisseurs dont certains se sont même demandé s'il serait encore possible d'être actionnaire d'une entreprise chinoise lorsque l'on est un étranger. Qu'ils se rassurent, les investisseurs étrangers pourront continuer d'investir dans des sociétés chinoises…en passant par les marchés financiers chinois ou la Bourse de Hong Kong.

Comment expliquez-vous les différentes craintes des investisseurs étrangers ?

H.L : En premier lieu, Evergrande est un cas particulier et isolé. En ce qui concerne le tour de vis réglementaire qui a été annoncé, les investisseurs ont été effrayés par ce durcissement sensiblement plus sévère que d'autres en 2015 et 2018. Toutefois, il vise avant tout à corriger des excès liés au développement très rapide de certains secteurs d'activité, de réduire davantage la pauvreté et les inégalités sociales, et de rendre la croissance économique plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Ces craintes illustrent surtout, selon moi, le besoin et la nécessité de bien comprendre les réformes, en particulier sociales, qui sont menées dans le pays pour mieux appréhender la transformation de la Chine.

La Chine serait mal appréhendée par les investisseurs étrangers ?

H.L : Avec un Produit intérieur brut (PIB) attendu à plus de 16 000 milliards de dollars cette année, la Chine est la deuxième puissance économique mondiale, mais c'est également la deuxième place financière dans le monde en termes de capitalisation boursière (environ 20 000 milliards de dollars) derrière les Etats-Unis (près de 43 000 milliards)[2] mais devant le Japon (7 000 milliards), le Royaume-Uni et la France (tous deux autour de 3 000 milliards) . Et malgré cela, la Chine reste sous-représentée dans les indices boursiers internationaux.

N'est-ce pas aussi lié à une mauvaise communication auprès des investisseurs étrangers ?

H.L. : Bien sûr, et lors de l'épisode estival que je citais tout à l'heure, le gouvernement a tenté de rassurer très rapidement les investisseurs. Des efforts restent à faire, c'est certain ; mais le pays s'ouvre de plus en plus aux investisseurs étrangers et cherche à améliorer sa communication et sa transparence auprès d'eux. Ainsi, un nombre croissant de sociétés chinoises publient des rapports en anglais et recrutent des managers parlant anglais afin de mieux communiquer avec les investisseurs étrangers.

Vous parliez de réformes sociales. Ce n'est pas nécessairement le premier élément auquel on pense s'agissant de la Chine quand on est un investisseur étranger…

H.L : Les réformes menées en Chine cherchent d'abord à profiter à la population chinoise. Les mesures prises par le gouvernement depuis plusieurs années en matière de sécurité sociale et de retraite figurent parmi les plus fortes des deux dernières décennies dans le pays. Ces réformes ont, par exemple, permis de sortir près d'un milliard de personnes de la pauvreté.

Avez-vous d'autres exemples d'avancées sociales à partager ?

H.L. : On le sait peu, mais aujourd'hui, pratiquement l'ensemble de la population chinoise (95 %) est couvert par une assurance maladie alors que ce taux était de seulement 5 % en 1990[3] . Il y a trente ans, seulement 30 % des travailleurs urbains cotisaient à une caisse de retraite. Ce taux s'élève aujourd'hui à près de 70 %[4] . Par ailleurs, en matière d'égalité homme-femme, la Chine affiche un taux de participation au travail d'environ 60 % pour les femmes quand la moyenne mondiale est à 47 %, selon la Banque mondiale. Le nombre de personnes ayant accès à un fonds de pension est passé de 25 millions à 900 millions en trente ans[5].

Quid de l'environnement, au cœur des préoccupations actuelles des investisseurs ?

H.L. : La Chine a défini un objectif ambitieux de neutralité carbone d'ici 2060 et a annoncé plusieurs mesures pour soutenir les investissements en faveur de l'environnement. D'autres sont attendues pour favoriser les énergies renouvelables, les réseaux électriques intelligents[6], les équipements de stockage d'électricité, etc. Et pour les investisseurs, nous constatons aussi des efforts significatifs de la part des sociétés chinoises pour améliorer leur publication et leur transparence en matière d'investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Compte tenu de toutes les réformes menées ou à venir, quelles sont vos perspectives à long terme pour le pays ?

H.L. : Selon nos estimations, le PIB chinois pourrait doubler d'ici 2035, ce qui devrait permettre à la Chine de dépasser les Etats-Unis. Avec ses réformes, le pays est en train d'accélérer son indépendance technologique et de nouvelles opportunités d'investissement apparaissent issues des transformations stratégiques. Nous avons identifié quatre grandes tendances majeures de long terme : l'innovation technologique, la transition écologique, l'évolution des modes de consommation, la santé et les innovations médicales

On peut donc continuer d'investir en Chine ?

H.L. : Dès lors que l'on se montre sélectif et que l'on adopte une approche de long terme, la Bourse chinoise peut offrir des opportunités d'investissement pour les 10 à 15 ans qui viennent. La Chine reste un marché incontournable à long terme. Cela nécessite en revanche d'étudier le pays et ses entreprises. Il faut également s'intéresser aux futurs moteurs de croissance de l'économie chinoise et mondiale, qui seront certainement différents de ceux d'aujourd'hui. Chez Carmignac, nous cherchons à identifier quels pourraient être les futurs leaders mondiaux. Cela passe aussi par l'analyse des décisions du gouvernement chinois pour tenter de comprendre ses objectifs pour la Chine et son économie.

Pour en savoir plus sur le fonds Carmignac China New Economy

Cliquer ici

[1]Source :Statista

[2]Sources :Bloomberg, Carmignac

[3]Source : Ministère des Ressources humaines et sécurité sociale (MOHRSS) de la République populaire de Chine, 31/12/2018

[4]Sources : HSBC Global Asset Management Research - Taking the pulse: China's healthcare sector publication on June 2019, Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Ministère des Ressources humaines et sécurité sociale (MOHRSS) de la République populaire de Chine, dernières données disponibles pour l'étude 31/05/2019

[5]Sources : CICC, Ministère des Ressources humaines et sécurité sociale (MOHRSS) de la République populaire de Chine, 31/12/2018

[6]Les réseaux électriques intelligents (ou smart grid en anglais) sont des réseaux de distribution d'électricité favorisant l'échange de données entre les fournisseurs et les consommateurs afin d'ajuster les flux en temps réel et garantir une fourniture d'énergie efficace, économique et sécurisée.

Communication publicitaire
Ceci est une communication publicitaire. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Echelle de risque du DICI/KIID (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période. Morningstar Rating™ : © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'informations clés pour l'investisseur). Le DICI/KIID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du DICI/KIID. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital. Le prospectus, les DICI/KIID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.com, ou sur demande auprès de la Société de gestion.La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1 Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549